

Québec, le 13 mars 2008

Monsieur Jean-Claude Marron  
Directeur du projet  
BFI Usine de triage Lachenaie Ltée  
3779, chemin des 40-Arpens  
Lachenaie (Québec) J6V 1A3

**Objet :** Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique de Lachenaie  
(secteur nord) (DQ33)

Monsieur,

En référence au dossier mentionné, la commission chargée de l'examen de ce projet désire obtenir de l'information complémentaire.

À la page 48 du DT3, M. Yves Normandin mentionne que «pour la ville de Terrebonne, vu que c'est public, c'est 29,26 \$ la tonne». Il en serait de même pour la ville de Mascouche.

- 1- Ce prix de 29,26 \$ la tonne s'applique-t-il seulement pour les villes de Terrebonne et de Mascouche ou s'applique-t-il également pour les autres municipalités de la CMM qui enfouissent leurs matières résiduelles au LET de Lachenaie ?
- 2- Dans le cas contraire, quel est le coût de la tonne métrique défrayé par ces autres municipalités ? Dans l'éventualité de prix différents, veuillez indiquer le coût moyen de la tonne métrique demandé à ces autres municipalités.
- 3- Pour les matières résiduelles en provenance des Institutions, Commerces et Industries, quel est le coût demandé pour une tonne métrique ? Si les coûts diffèrent en fonction de vos différents contrats, veuillez indiquer le coût moyen demandé pour une tonne métrique pour le secteur des ICI.
- 4- En est-il de même pour le secteur CRD ? Dans la négative, veuillez expliquer.

...2

- 5- Quel est le prix affiché d'une tonne métrique ? Est-ce que le tarif affiché pour une tonne métrique ne vaut que pour les utilisateurs potentiels ? Si ce n'est pas le cas, veuillez expliquer.
- 6- Que peut représenter en %, la quantité de tonnes enfouies qui défraie le prix affiché par rapport au tonnage total enfoui, abstraction faite du recouvrement journalier ?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 20 mars prochain, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Renée Poliquin  
Coordonnatrice du secrétariat de la  
commission